



Lettre ouverte à :

Madame Agnès BUZYN
Monsieur Julien DENORMANDIE
Monsieur Adrien TAQUET
Madame Laura LETOURNEAU
Monsieur Dominique PON

Paris, le 4 septembre 2019

Dossier suivi par :

Jérôme VOITURIER, Directeur général

jvoiturier@uniopss.asso.fr

Laurie FRADIN, Conseillère technique Santé/ESMS

lfradin@uniopss.asso.fr

Madame la Ministre de la Santé et des Solidarités,
Monsieur le Ministre chargé de la Ville et du logement,
Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance,
Madame la Déléguée ministérielle du numérique en santé, Monsieur le Responsable ministériel du numérique en Santé,

L'Uniopss salue l'inscription d'un **Plan ESSMS numérique dans la feuille de route gouvernementale du numérique en santé**, que nous appelions de nos vœux depuis tant d'années. Les ESSMS n'ont pas, en effet, bénéficié d'investissements humains et financiers à la hauteur du Plan Hop'EN mis en place pour les hôpitaux.

Nous avons appris, lors d'une réunion de cadrage le 30 août, au ministère de la Santé et des Solidarités que **le périmètre du Plan serait limité aux secteurs des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, incluant le domicile**. A ce stade, rien ne serait prévu pour les autres établissements et services du social, de la protection de l'enfance et du secteur dit spécifique.

Pourtant, les besoins et attentes sont nombreux : en témoigne notre enquête en cours, qui rassemble déjà plus de 300 réponses, tous secteurs confondus. Les répondants insistent sur **l'importance de prendre en compte les spécificités de chaque secteur** mais ont conscience **des enjeux communs** : transmission de l'information et interopérabilité, protection des données, formation, négociation avec les éditeurs de logiciels etc., qui nécessiteraient un socle commun. **Tous les ESSMS sont concernés par le Plan numérique.**

A l'heure où l'ensemble des politiques publiques insistent sur les **parcours**, sur leur simplification et fluidification, il est inenvisageable de laisser de côté un nombre important d'ESSMS, **qui se verront tous appliquer les dispositions législatives de la loi Santé** (mise en conformité des SI par rapport aux référentiels d'interopérabilité) et sont concernés par de nombreux **chantiers communs** : mesure de la satisfaction, accélération de la contractualisation obligatoire (CPOM), évaluations, qui nécessitent outillage et équipements informatiques.

Les usagers, accueillis par ces établissements et services, sont concernés de la même manière par les outils de la feuille de route du numérique en santé : dossier médical partagé, espace numérique de santé, et outils de télémédecine pour favoriser l'accès aux soins.

L'Uniopss plaide ainsi pour que tous les ESSMS soient accompagnés dans ce virage du numérique en santé et souhaite que des leviers financiers soient activés au-delà du fonds d'amorçage de la CNSA. Les enjeux sont importants et les ESSMS ont pris un retard qu'il faut rattraper.

Le social, la protection de l'enfance, l'addictologie et autres ESSMS spécifiques ne doivent pas être exclus du virage numérique au risque de devenir les parents pauvres des politiques de santé et de solidarités.

L'Uniopss se tient à la disposition des ministères et agences concernés pour construire ce Plan avec l'ensemble des ESSMS.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, Madame la Déléguée ministérielle et Monsieur le Responsable ministériel, l'expression de mes salutations distinguées.



Jérôme Voiturier
Directeur général